

## Thalès

### Réponse des représentants syndicaux :

«Cela fait plusieurs années que les organisations syndicales du Groupe Thales demandent la mise en place de ce forfait mobilités durables.

**Malheureusement, la Direction du Groupe a, jusqu'ici refusé de l'appliquer, nous expliquant qu'il ne s'agissait pas d'une obligation.** Seules quelques sociétés du Groupe l'ont mis en place sur certains sites.

Ceci pourrait évoluer cette année, puisque la Direction du groupe Thales, se dit enfin ouverte à la négociation d'un accord RSE qui, nous l'espérons, engloberait ces mesures. Nous n'avons cependant à ce jour aucune date. »